**L’Institut national des études territoriales (INET) propose cette formation de professionnalisation à des cadres territoriaux expérimentés.**Le Cycle Supérieur de Management (CSM) a en effet pour vocation de permettre aux cadres dirigeants de la fonction publique territoriale de monter en compétences pour devenir de véritables acteurs de la transformation de l’action publique locale.

Pendant huit mois, la prochaine promotion du CSM, qui fera sa rentrée en septembre 2025, réalisera **une mission de consultance, en équipe**.

C’est l’opportunité de mettre en perspective autrement une problématique de votre territoire.

Plus d’infos sur le CSM : [www.inet.cnfpt.fr](https://inet.cnfpt.fr/formation-continue/loffre-services/cycles-professionnels-linet/cycle-superieur-management)

# La mission de consultance : un intérêt partagé

La finalité de ce cycle est orientée vers l’installation des compétences nécessaires à la rénovation de l’action publique et à son adaptation aux nouveaux enjeux. Pour garantir la consolidation de ces compétences, le cycle exige des participants une production fondée sur une commande réelle d’une collectivité territoriale. Les stagiaires sont accompagnés méthodologiquement par l’INET et par un consultant. Cette modalité pédagogique d’alternance présente un triple intérêt pour les collectivités, pour les stagiaires et pour l’INET.

* **Pour les collectivités :**

Vous pouvez bénéficier d’une mission de consultance, traitée par un groupe de cadres supérieurs expérimentés. C’est l’occasion de bénéficier d’un regard extérieur et distancié. Chaque groupe est encadré par un consultant sénior expérimenté qui accompagne le groupe dans toutes les étapes et garantit un suivi et une qualité de travail d’expert.

* **Pour les stagiaires :**

En se confrontant à un projet, et donc à toutes les incertitudes du réel, les bénéficiaires du cycle produisent nécessairement la compétence adaptée aux exigences d’efficience de leurs employeurs.

Une formation managériale constituée exclusivement de l’addition de connaissances serait comparable à la formation d’un pilote de ligne qui n’intégrerait pas des séquences de simulation de vol.

* **Pour l’INET :**

L’INET est particulièrement attaché au fait de proposer une offre de service de haut-niveau aux collectivités et de maintenir une étroite relation entre le dispositif de formation et les collectivités dans le processus pédagogique. De plus pour l’INET, la mise en réseau des collectivités par l’intermédiaire des cycles proposés dans l’offre de formation constitue un accompagnement des dirigeants au quotidien.

# Nature des missions

La démarche consistant pour les collectivités à confier l’étude d’une situation complexe aux stagiaires de l’INET constitue pour elles-mêmes l’une des modalités d’accompagnement du CNFPT en matière de conseil : diagnostic d’une situation complexe, recommandations et plan d’actions.

Outre l’intérêt propre des commanditaires, ce partenariat positionne les collectivités comme acteurs engagés dans la formation des cadres de direction.

La mission de consultance consiste en un projet collectif en dimension réelle dont la restitution, devant la collectivité commanditaire et le jury, témoigne des capacités mises en œuvre par les participants à l’issue de la formation. Les projets complexes apportés par les collectivités sont portés par un groupe de 5 stagiaires (cadres territoriaux expérimentés) qui vont procéder au diagnostic de la situation, à la proposition de préconisation associée à une feuille de route permettant la mise en œuvre par la collectivité commanditaire. L’accompagnement par le consultant sénior permet un travail de même qualité que celui d’un cabinet.

# Critères de sélection de l’Étude

Sont prioritairement retenues les commandes répondant aux critères suivants :

* **être sous-tendues par une finalité opérationnelle réelle,**
* **se situer à un niveau de décision Direction générale et être portée par un directeur général des services ou un directeur général adjoint ;**
* **présenter un caractère actuel au regard des problématiques du management public territorial ;**
* **intégrer plusieurs composantes des politiques publiques (conception, organisation, conduite du changement, leviers d’action, prospective, évaluation) ;**
* **permettre aux stagiaires une ouverture sur le système d’acteurs ;**
* **être compatibles avec le calendrier de formation (déroulement de la mission Octobre 2025 à Juin 2026) ;**
* **se situer dans une collectivité à enjeux et environnements complexes (liés à la taille, au nombre d’agents, aux relations avec les acteurs et les partenaires du territoire et aux problématiques territoriales).**

# Exemples de projets réalisés ces dernières années

* Assistance à la définition d’orientations renouvelées de la politique culturelle d’une région.
* Accompagnement du projet d’administration d’une ville moyenne.
* Réflexion à l’émergence d’une GPEEC et d’une mutualisation RH au sein d’une intercommunalité.
* Conduite du changement et territorialisation des services pour une grande ville.
* Etude sur la création d’un CCAS dans une métropole.
* Accompagnement au développement des pratiques de démocratie participatives.

# Restitution de l’Étude

Le lancement des projets pour les stagiaires est programmé à partir d’octobre 2023, pour une restitution auprès des commanditaires en juin ou en septembre 2024.

# Modalités financières du partenariat

Le partenariat est formalisé entre l’INET et la collectivité locale par une convention financière d’un montant forfaitaire de 10 000,00 €, destinée à prendre en charge les frais relatifs à la réalisation de la mission de consultance (essentiellement pour couvrir les frais de transport et d’hébergement des stagiaires).

# Modalités pédagogiques du partenariat

Le partenariat est formalisé entre l’INET et la collectivité locale par une convention pédagogique. La convention pédagogique aborde les points suivants :

* Confidentialité des éléments de la mission
* Valorisation du travail des stagiaires et autorisation de diffusion
* Dates de réalisation
* Modalités de coordination
* Reporting et éléments de coordination

# Renvoi de la proposition

Nous vous invitons à envoyer vospropositions de mission, en utilisant la grille en page 4, à l’attention de : Claire SCHOEFOLT, conseillère formation responsable du Cycle au plus tard le 13 juin 2025

par email : **csm.inet@cnfpt.fr**

**Les propositions de missions sont évaluées par un comité qui présélectionne les missions avant de confirmer les lauréats.**

**Il est à noter que la conseillère formation responsable du Cycle sollicitera le chef de projet pour un entretien d’une heure, à l’issue de la pré-sélection des missions afin de cadrer la mission et de confirmer la commande.**

|  |
| --- |
| **Proposition de mission de consultance** A compléter et à retourner à l’attention de Claire SCHOEFOLTpar email : *csm.inet@cnfpt.fr* |
| 1. Intitulé du projet
 |  |
| 1. Collectivité commanditaire
 |  |
| 1. Chef de projet et coordonnées
 |  |
| 1. Correspondants internes
 |  |
| 1. Contexte et raisons d’émergence de la mission
 |  |
| 1. Objectifs stratégiques ou orientations
 |  |
| 1. Objectifs opérationnels de la mission ou résultats attendus
 |  |
| 1. Champ de la mission ou compétences territoriales concernées
 |  |
| 1. Etudes antérieures ou en cours
 |  |
| 1. Approche méthodologique ou démarche envisageable pour la mission (indicatif)
 |  |
| 1. Usages envisagés de la mission par la collectivité
 |  |
| 1. Autres remarques (conditions de réussite, précautions à prendre, contraintes à respecter…)
 |  |